

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES EQUIPES 2 SENIORS MESSIEURS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les Clubs (une seule équipe par Club) :

Ouvert à une seule équipe par Club qui a déjà une équipe en division seniors messieurs.

Le nombre d'équipes sera limité à 30 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) Niveau de division de l'équipe 1 (exemple : 1 club présent en 1^{ère} division est prioritaire sur un club de division inférieure)
- 2) ordre d'arrivée des inscriptions

FORME DE JEU

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

4 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

3^{ème} jour : ¼ de finale

4^{ème} jour : ½ finale

5^{ème} jour : Finale

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux 2 équipes finalistes.